

Science et technologie: orientations pour la politique de soutien à la recherche de l'Union

2004/2150(INI) - 21/02/2005

La commission a adopté le rapport d'initiative de Mme Pia Elda LOCATELLI (PSE, IT) sur la science et la technologie - orientations pour la politique de soutien de la recherche de l'Union.

Les députés ont estimé que, si l'on voulait rendre l'Europe plus compétitive, cela impliquait des moyens accrus pour la recherche et l'innovation. L'espace européen de la recherche ne sera possible que si une part plus grande des financements accordés à la recherche est allouée dans un cadre européen. Pour cette raison, ils souhaitaient que la part représentée par le budget du septième programme-cadre dans le PIB des États membres soit au moins doublée et que cela ne soit pas remis en question dans les négociations sur les perspectives financières. Ils ont également demandé à la Commission de planifier ce programme-cadre conformément à ses propositions pour les perspectives financières 2007-2013 et de continuer à défendre sa proposition selon laquelle le budget de l'UE doit être fixé à un pourcentage largement supérieur à 1 % du PIB.

La commission a souligné l'importance d'une continuité entre le sixième et le septième programme-cadre, mais a demandé que les procédures soient clarifiées et simplifiées. Les principaux domaines de recherche devraient refléter les priorités de la stratégie de Lisbonne. Le programme devrait en outre être le fruit d'un réel débat impliquant les institutions européennes et nationales, la communauté scientifique et le secteur privé. Bien que les députés se soient félicités de la décision de la Commission d'intégrer la recherche spatiale ainsi que la recherche sur la sécurité et la défense, ils ont aussi tenu à ce qu'un soutien soit accordé à la recherche dans les domaines des sciences de la vie, des nanotechnologies, des TIC, de la chimie et des sources d'énergie actuelles ou futures non émettrices de CO₂ (y compris l'énergie nucléaire).

La commission redoutait que l'UE ne perde progressivement sa compétitivité au cas où elle ne financerait pas suffisamment la recherche fondamentale et la recherche à long terme. Les députés demandaient dès lors que le Conseil européen de la recherche, tel que proposé par la Commission, soit établi rapidement, tout en évitant les chevauchements avec les institutions existantes comme le Centre commun de recherche. Il devrait apporter un soutien européen à la recherche fondamentale, disposer des financements adéquats et éviter d'accroître la bureaucratie.

Enfin, les députés ont demandé que la promotion de l'accès des femmes et l'avancement de leur carrière dans le domaine de la recherche soient considérés comme des priorités. Ils souhaitaient également que les États membres réévaluent leurs systèmes d'enseignement en vue de favoriser le choix d'études scientifiques dans les écoles et les universités.